



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

Trente-quatrième session

Rome (Italie), 7-11 mai 2018

**Appui de la FAO aux pays en vue de la réalisation des objectifs de
développement durable (ODD)**

Résumé

Le présent document contient un bref récapitulatif des actions menées par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord à l'appui du Programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté par l'Organisation des Nations Unies. Il fournit une description du Programme et des activités menées par le Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord aux fins de sa mise en œuvre. Ainsi, le Bureau régional a lancé la procédure qui vise à aligner petit à petit son programme d'action sur les critères des objectifs de développement durable (ODD). Il a renforcé son rôle de suivi, d'évaluation des évolutions probables et d'analyse des ODD dans la région et à cette fin a remanié le document *Regional Overview of Food Security and Nutrition* (Vue d'ensemble régionale de la sécurité alimentaire et la nutrition) pour en faire une publication de suivi et d'analyse des ODD. Le Bureau régional est également co-auteur, avec la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO), d'*Arab Horizon 2030* (Perspectives arabes à l'horizon 2030), une publication prospective à horizon de 12 ans axée sur la réalisation de l'ODD 2. Il facilite en outre la concrétisation de cet ODD par le biais du Groupe de travail régional sur la sécurité alimentaire et la nutrition au titre du Mécanisme de coordination régionale des Nations Unies, un forum consultatif auquel participent des organismes régionaux des Nations Unies et la Ligue des États arabes (LEA). Le Bureau régional continuera d'aider les pays à établir leurs Examens nationaux volontaires sur les ODD.

I. LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES À L'HORIZON 2030

1. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (ou Programme 2030) s'appuie sur l'ambition fondatrice des Nations Unies, qui tend à la paix, au bien-être, à la stabilité économique et à la réalisation des droits de l'homme pour tous. Le Programme 2030 est un «plan d'action pour l'humanité, la planète et la prospérité» qui vise «à renforcer la paix partout dans le monde dans le cadre

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



d'une liberté plus grande». C'est un plan d'action intégré, structuré en quatre grandes parties: 1) une déclaration, qui définit le projet général, des principes communs et des engagements; 2) 17 ODD assortis de 169 cibles; 3) un plan destiné au suivi et à l'examen des progrès accomplis dans la réalisation des ODD aux niveaux national, régional et mondial; 4) un descriptif des moyens de mise en œuvre du Programme 2030, qui repose sur des partenariats mondiaux.

2. Les ODD sont ambitieux et ont une portée planétaire. S'ils sont applicables dans le monde entier, il est entendu que les efforts déployés dans chaque pays aux fins de leur réalisation doivent tenir compte des réalités, capacités et niveaux de développement qui lui sont propres, dans le respect des politiques et priorités nationales.

3. L'un des principes directeurs du Programme 2030 est de «ne laisser personne de côté». À l'appui de cet objectif, les indicateurs des ODD doivent être ventilés par sexe, âge, revenus, situation géographique, profession, etc. On respectera ainsi le caractère universel des ODD, tant dans leurs ambitions que dans le suivi.

4. Les indicateurs des ODD sont classés dans trois catégories, en fonction de la disponibilité des données et du niveau de développement de la méthodologie les concernant. La catégorie I comprend les indicateurs pour lesquels une méthode de calcul a été établie et des données sont déjà largement disponibles; la catégorie II correspond aux indicateurs pour lesquels une méthode de calcul a été établie mais les données ne sont pas aisément disponibles; la catégorie III regroupe les indicateurs pour lesquels aucune méthode de calcul n'a encore été convenue sur le plan international et on dispose de données très insuffisantes.

II. LE RÔLE DE LA FAO DANS L'APPUI AU PROGRAMME 2030

5. L'appui que la FAO apporte aux pays a été aligné sur les ODD. L'alimentation et l'agriculture sont des thèmes transversaux dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les priorités de la FAO relatives au Programme 2030 concernent la réalisation des objectifs définis dans les domaines suivants: a) statistiques de la sécurité alimentaire (indicateurs 2.1.1 et 2.1.2); b) productivité et revenus des petits agriculteurs (indicateurs 2.3.1 et 2.3.2); c) agriculture durable (indicateur 2.4.1); d) ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (indicateurs 2.5.1 et 2.5.2); e) dépenses publiques et investissement dans le secteur agricole (indicateur 2.a.1); f) statistiques des prix des denrées alimentaires (indicateur 2.c.1); g) égalité d'accès aux terres agricoles (indicateurs 5.a.1 et 5.a.2); h) utilisation rationnelle et durable des ressources en eau (indicateurs 6.4.1 et 6.4.2); i) pertes et gaspillages de nourriture (indicateur 12.3.1); j) pêche durable et protection de la pêche artisanale (indicateurs 14.4.1, 14.6.1, 14.7.1 et 14.b.1); k) écosystèmes forestiers et montagneux durables (indicateurs 15.1.1, 15.2.1 et 15.4.2); l) dégradation des terres (indicateur 15.3.1).

6. À titre d'exemple, l'appui que la FAO apporte aux pays dans le domaine de la santé animale, de la zoogénétique et des incidences environnementales est conforme aux ODD et prend la forme de projets et de programmes financés au moyen de contributions volontaires ou sur le programme ordinaire. Citons le cas de la réunion du Programme mondial pour un élevage durable tenue au Panama, au cours de laquelle les parties prenantes du secteur de l'élevage ont réfléchi à leurs priorités concernant le Programme 2030 (ce qui a abouti à la signature, par la Fédération internationale du lait [FIL] et la FAO, de la déclaration de Rotterdam qui porte sur le secteur laitier mondial: pour la première fois, un secteur entier s'engage à respecter le Programme 2030). Citons également les travaux de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CRGFA), qui illustrent l'étroite collaboration entre la FAO et les gouvernements. À sa seizième session (CRGFA 16), la Commission a présenté à la Conférence de la FAO deux projets de résolution qui soulignent la contribution de la Commission à la réalisation des ODD et réaffirment l'engagement pris par la communauté internationale de suivre le Plan d'action mondial, afin de préserver la diversité génétique des animaux d'élevage et des espèces domestiquées.

7. L'appui que la FAO apporte aux pays aux fins de la réalisation des ODD a orienté le mode de fonctionnement de l'Organisation aux niveaux national et régional. Les représentants de la FAO au sein des équipes de pays des Nations Unies ont commencé à mettre en œuvre le Programme 2030 à l'échelon des pays en renforçant et élargissant la coordination au sein du système des Nations Unies. Les organismes spécialisés des Nations Unies, détenteurs de l'expertise nécessaire à la mise en œuvre du Programme 2030 (sur le plan des techniques, du suivi et des politiques), mèneront ces activités dans les pays. Les Cadres de programmation par pays (CPP) de la FAO sont actuellement mis à jour de manière à rendre compte de la large gamme d'activités menée par les bureaux de pays à l'appui des ODD. Les bureaux régionaux de la FAO ont également entrepris d'aligner leurs activités sur le Programme 2030 par une collaboration plus étroite avec les commissions régionales des Nations Unies et le recours aux dispositifs (comme les mécanismes de coordination régionale) et accords (par exemple les protocoles d'accord) existants.

8. La FAO joue un rôle spécifique dans le suivi des ODD. Chaque indicateur mondial relatif aux ODD a été placé sous la tutelle d'un organisme des Nations Unies. Depuis le 15 décembre 2017, la FAO est responsable de 21 indicateurs, dont huit sont de catégorie I, six de catégorie II et sept de catégorie III. La FAO contribue également à quatre autres indicateurs. C'est beaucoup plus que les quatre indicateurs dont l'Organisation avait la responsabilité au titre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). En tant qu'organisme responsable, elle veille à ce que les données nationales soient comparables et à ce qu'elles soient agrégées aux niveaux sous-régional, régional et mondial. Elle est responsable de la collecte, de la validation et de l'harmonisation des données issues des sources nationales ; elle établit des données agrégées régionales et mondiales et publie des indicateurs sur la base de données mondiales relatives aux indicateurs ODD. Ces données serviront à établir les rapports annuels connexes, qui permettent au Forum politique de haut niveau de suivre la situation. La FAO a également remanié ses principales publications phares, *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde* (SOFI), *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture* (SOFA), *La situation des forêts du monde* (SOFO), *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture* (SOFIA) et *La situation des marchés des produits agricoles* (SOCO), en vue d'y inclure des analyses et des annexes statistiques portant sur les indicateurs ODD dont elle est responsable.

9. La FAO contribue à renforcer les capacités statistiques des pays en matière de suivi des ODD par divers moyens : orientations et manuels destinés à des programmes de formation, des cours en ligne, des ateliers et des séminaires de formation régionaux et nationaux; assistance technique destinée à développer les recensements et enquêtes agricoles ou les nouvelles sources de données en vue de la collecte et de la diffusion de statistiques relatives à l'alimentation et à l'agriculture; assistance technique à l'établissement d'indicateurs ODD spécifiques, nationaux ou régionaux.

10. Du fait qu'elle intervient beaucoup plus dans le suivi des ODD que ce n'était le cas pour les OMD, la FAO est davantage engagée au niveau national et au niveau régional. Les bureaux décentralisés demandent à être appuyés par des coordonnateurs statistiques dans les Bureaux régionaux et au Siège, pour diffuser les connaissances et assurer la cohérence de l'approche en ce qui concerne les ODD. Présidé par le Statisticien en chef de la FAO, un nouveau sous-groupe du Groupe de travail interdépartemental sur les statistiques est en train d'être mis sur pied; il rassemblera des coordonnateurs de toutes les divisions techniques concernées, ce qui contribuera à améliorer le partage d'informations et la coordination en matière d'indicateurs ODD. Les bureaux régionaux de la FAO collaborent eux aussi de plus en plus directement avec les commissions régionales des Nations Unies qui mènent dorénavant le procédé de suivi et d'établissement des rapports au niveau régional dans le cadre de suivi des ODD.

III. ACTIVITÉS DU BUREAU RÉGIONAL POUR LE PROCHE-ORIENT ET L'AFRIQUE DU NORD À L'APPUI DU PROGRAMME 2030

11. Le Bureau régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord participe aux efforts déployés par la FAO à l'appui du Programme 2030 aux niveaux régional et national. À l'échelle régionale, le Bureau a remodelé son programme de terrain dans la région de manière à l'aligner sur les ODD et a étendu son programme de recherche sur les politiques afin d'y inclure le suivi, les évolutions probables et l'analyse des ODD. Il a également remanié sa publication annuelle *Regional Overview of Food Security and Nutrition* (Vue d'ensemble régionale de la sécurité alimentaire et la nutrition) pour en faire un document de suivi et d'analyse des ODD conforme à *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture*. L'année 2017 marque la première année de publication du document dans sa nouvelle version, disponible en anglais à l'adresse <http://www.fao.org/3/I8336EN/i8336en.pdf>. Le Bureau est également co-auteur avec la CESAO d'*Arab Horizon 2030* (Perspectives arabes à l'horizon 2030), qui a pour objet d'examiner la probabilité que l'ODD 2 se réalise d'ici à 2030.

12. À la vingt-troisième réunion du Mécanisme de coordination régional, tenue à la CESAO à Beyrouth (Liban) les 20 et 21 novembre 2017, le Bureau régional a facilité l'établissement d'un groupe de travail régional «Sécurité alimentaire et nutrition» axé sur l'ODD 2. La visée globale du Mécanisme est de servir de forum pour faciliter des consultations régulières et la coordination entre les organismes des Nations Unies chargés de l'aide humanitaire et du développement. Le Groupe de travail régional tirera parti des possibilités de consultation entre les organismes des Nations Unies et la Ligue des États arabes pour suivre les faits nouveaux relatifs à la sécurité alimentaire et à la nutrition dans la région, recenser les pays qui auraient besoin d'un appui conjoint de la part des Nations Unies, organiser un dialogue régional sur la sécurité alimentaire et la nutrition, et présenter, à l'intention des pays Membres, un rapport, annuel ou semestriel, sur la sécurité alimentaire et la nutrition rendant compte du consensus au sein des Nations Unies. En outre, le Bureau régional apportera un appui au sous-comité sur l'ODD 2 qu'il est proposé de créer au sein de la Ligue des États arabes.

13. La FAO collabore avec la CESAO, la Ligue des États arabes et l'Arab Organization for Agricultural Investment (AOAI) aux fins de l'élaboration et de l'adoption par les pays arabes d'un cadre global d'indicateurs destinés au suivi de l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans la région. Le cadre en question utilisera la prévalence de la sous-alimentation et l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue comme principaux indicateurs du suivi de l'insécurité alimentaire.

14. La FAO contribue également au Forum arabe pour le développement durable organisé conjointement par la CESAO et la Ligue des États arabes et sur lequel s'appuie le Forum politique de haut niveau pour le développement durable du Conseil économique et social des Nations Unies. Le Bureau régional et la CESAO ont organisé une manifestation sur la sécurité alimentaire et la nutrition en marge du Forum arabe tenu à Rabat en 2017. La FAO contribuera également à l'édition 2018 du Forum arabe, qui sera consacrée aux ressources naturelles, aux générations futures et aux biens communs et axée sur les ODD 6, 7, 11, 12, 15 et 17, et dont il sera rendu compte lors du Forum politique de haut niveau. Elle apportera sa contribution lors d'une séance spéciale sur le thème «l'eau et les ODD: une perspective arabe».

15. La FAO facilite la mise en œuvre de la cible 6.4 de l'ODD 6, notamment en ce qui concerne la gestion de l'eau utilisée à des fins agricoles (productivité et efficacité) dans huit pays: Algérie, Égypte, Iran, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine et Tunisie.

16. La FAO a aidé des pays à établir leurs Examens nationaux volontaires sur les ODD. En Jordanie, la FAO: a) a réalisé une évaluation des besoins de renforcement des capacités et de conseil stratégique pour mieux orienter son appui aux ODD pour 2018-2019; b) a mené une formation de renforcement des capacités auprès de fonctionnaires sur les indicateurs de l'ODD 2, dont elle est l'organisation responsable; c) a établi une note interne sur le rôle de l'agriculture dans l'économie nationale; d) a établi

et présenté une proposition de projet dans le cadre du Programme de coopération technique (PCT), laquelle donne forme à une vision de l'agriculture conforme aux ODD; e) a produit une vidéo sur sa contribution à l'ODD 2 dans le pays.

17. Dans le Bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique du Nord, le Bureau régional a appuyé un atelier de renforcement des capacités à l'intention de représentants de gouvernement venus d'Algérie, de Libye, de Mauritanie, du Maroc et de Tunisie sur l'intégration des ODD dans les politiques, dans la perspective des 21 indicateurs dont la FAO est responsable. En 2018, le Bureau régional compte contribuer à d'autres ateliers de ce genre en Égypte et au Soudan.

18. Enfin, la FAO contribue aux missions multi-organisations et transversales de l'approche MAPS (intégration, accélération et appui aux politiques) en vue d'aider les pays à recenser les accélérateurs qui permettent de hiérarchiser et de mettre en œuvre les ODD. La FAO participera notamment aux missions MAPS menées en Égypte et en Palestine.

19. Les trois initiatives de la FAO dans la région, «Sécurité alimentaire et nutrition», «Petite agriculture familiale» et «Raréfaction de l'eau», sont parfaitement alignées sur les ODD, mais il faut néanmoins poursuivre les efforts et les consultations en vue d'intégrer pleinement les ODD et leur suivi dans les initiatives régionales.